



Décembre 2014

**INFORMATIONS DE FIN D'ANNEE  
AUX HABITANTS DE LA COMMUNE  
DE REMERING LES PUTTELANGE**



Mesdames, Messieurs,

**Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.**



Nous vous invitons cordialement le dimanche 11 janvier 2015 à 16H au Foyer Socio Educatif pour les vœux de la municipalité de REMERING LES PUTTELANGE et partager la traditionnelle galette des Rois avec le verre de l'amitié.

\*\*\*\*\*

**Rappel :**

**DON du SANG le lundi 29 décembre de 15H30 à 19H au Foyer Socio Educatif  
(collation de fin d'année)**

**Elections 2015**

Il est important pour pouvoir voter d'être inscrit sur les listes électorales.

Rappel : **l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique**, à chacun de faire la démarche au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture (**vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales par un simple appel au secrétariat 03 87 09 42 60 jusqu'au vendredi 19 décembre 12H**). Une permanence supplémentaire, réservée aux inscriptions sur la liste électorale aura lieu le mercredi 31 décembre 2014 de 10H à 12H.



**Maisons fleuries 2015**

Les personnes qui n'étaient pas encore inscrites en 2014 et qui souhaitent participer en 2015, doivent le signaler en Mairie avant le 31 décembre 2014.



**Bois de chauffage**

Les personnes désirant commander du bois doivent impérativement s'inscrire en Mairie avant 11H30 le vendredi 19 décembre 2014. Les tarifs sont les suivants :

- pour les personnes habitant la commune : Bois livré : 50 €/stère, bois non livré : 42 €/stère (chêne ou hêtre)

- pour les personnes n'habitant pas la commune : Bois livré : 54 €/stère, bois non livré : 46 €/stère (chêne ou hêtre)



**Cadre de vie**

Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire "Les Cigogneaux" sont très bricoleurs et créatifs et participent activement à l'embellissement de notre village. Ils confectionnent des décorations qui sont plantées dans les jardinières. Ces bacs, vous ne pouvez pas les louper, ils rayonnent dans le centre du village, le long de la route et du parvis de l'église. Un grand merci aux enfants, "des vrais artistes". Un rappel à certains, respecter ce qui a été réalisé par autrui !



**La Mairie sera fermée au public du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 02 janvier 2015**





### Les trottoirs

Ils sont à déneiger, chaque propriétaire est responsable de ce nettoyage (la neige est à mettre en tas, il est **strictement interdit** de l'étaler sur la route). Rappel : durant l'année, les trottoirs et les caniveaux sont aussi à balayer régulièrement.

### Chiens : Propreté et sécurité dans le village

Les propriétaires de chiens se doivent de ramasser les déjections canines de leur animal. Les "crottes" n'ont pas à envahir trottoirs, pelouses ou encore le long des habitations. Des "Toutounet" sont à disposition, mais n'importe quel petit sachet peut faire l'affaire. Nous en appelons au bon sens de chacun. De plus, de nombreuses personnes se font agresser ou déranger par des chiens non tenus en laisse, que ce soit dans le village, en forêt ou autour de l'étang. Le risque de morsures ou de chutes pour les marcheurs, coureurs, cyclistes, ... est réel et la responsabilité du propriétaire est engagée. Un arrêté signé en 2009 rend obligatoire de tenir son chien en laisse et de ne pas le laisser divaguer. **Nous demandons aux administrés concernés de faire de gros efforts.**



### Même pendant les fêtes, je trie



Nous vous incitons à faire le bon geste au tri en déposant au conteneur à verre toutes les bouteilles, les bocaux et pots en verre. Améliorer le tri du verre, cela a un réel impact sur :

- l'emploi de proximité (usine de recyclage dans les Vosges)
- le coût du traitement des ordures ménagères (pas de verre dans les sacs, pas de tri à faire et de tonnage comptabilisé)

Ayons tous les bons gestes !

### Hausse des cambriolages avant les fêtes de fin d'année

Un appel à la vigilance a été lancé par la Gendarmerie Nationale. N'hésitez pas, composez le 17 pour signaler tout comportement suspect (sans tomber dans la psychose bien sûr). Des patrouilles de gendarmes sont sur le terrain et peuvent être sur place assez rapidement si elles sont appelées.



### La bibliothèque municipale



Après un temps conséquent, de réflexions, d'aménagements intérieurs, de réorganisation des locaux... la bibliothèque a été relookée, de nouveaux ouvrages empruntés à la médiathèque de Bitche, de nouveaux livres et albums achetés, du nouveau mobilier installé... La bibliothèque réouvrira ses portes pour tous (pour les enfants, les ados et les adultes) à partir du mois de février 2015. Le samedi 31 janvier 2015 une journée Porte Ouverte vous sera proposée de 9h à 12h et de 14h à 17h, pour une redécouverte de ce lieu dédié à la lecture. N'hésitez pas à passer, des informations complémentaires vous seront communiquées.

Des remerciements chaleureux sont à adresser à l'Association des Parents d'Elèves (APE) qui depuis de très nombreuses années gère cet espace. La bibliothèque municipale va redevenir un espace de lecture pour tous. Des temps d'accueils scolaires seront à nouveau programmés et également des permanences tout public. Alors à bientôt au n° 1 de la rue de l'Ecole !

(Contact : Rachel COMTESSE KLOSTER présidente de l'APE).

